



DCS 7 n°2026-25.03

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU 25 MARS 2026

Convocation

Date de la convocation : 12/03/2025

Date de l'affichage convocation : 12/03/2025

Nombres de membres afférents au comité syndical : 9

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 6

Nombre d'absent avec pouvoir : 1 pouvoir

Nombre total votants : 7

Présent à NANTES (hôtel de Région) :

Alexandre THÉBAULT - Conseiller régional Région des Pays de la Loire - Élu titulaire Vice-Président de la Mission Val de Loire.

Présent·e·s en visio-conférence depuis leur ordinateur :

Région Centre-Val de la Loire :

M. François BONNEAU – Président Région Centre Val de Loire – Vice-Président de la Mission Val de Loire (en visio-conférence)

M. Jean-Patrick GILLE - Vice-Président Région Centre Val de Loire – Élu titulaire de la Mission Val de Loire (en visio-conférence).

M Olivier BÉATRIX - Conseiller régional Région Centre Val de Loire - Élu suppléant de la Mission Val de Loire (en visio- conférence)

Mme Betsabée HAAS - Conseillère régional Région Centre Val de Loire - Élu titulaire de la Mission Val de Loire (en visio- conférence)

Région des Pays de la Loire :

M. Éric TOURON - Conseiller régional Région des Pays de la Loire - Élu titulaire Mission Val de Loire.

Pouvoir : Mme Gaëlle LAHOREAU - Vice-Présidente Région Centre-Val de Loire – Élu titulaire Mission Val de Loire **donne pouvoir à Monsieur François BONNEAU**

Excusés :

M. Pierre-Alain ROIRON - Conseiller régional Région Centre-Val de Loire - élu titulaire du Comité Syndical de la Mission Val de Loire ; Guillaume GAROT - Conseiller Régional Région des Pays de la Loire - Élu titulaire du Comité Syndical de la Mission Val de Loire. Mme Christelle MORANÇAIS – Présidente Région des Pays de la Loire – Vice-Présidente du Comité Syndical de la Mission Val de Loire ; M. Guillaume GAROT- Conseiller régional Région des Pays de la Loire – Élu titulaire du Comité Syndical de la Mission Val de Loire.

**Objet : Décision relative au plan de financements des Garzettes 2026
et de l'accueil des nouvelles équipes municipales**

Le Comité Syndical légalement convoqué le 12 mars 2026 et réuni le 25 mars 2026 sous la Présidence d'Alexandre THÉBAULT, après avoir pris connaissance du rapport du président,

Considérant qu'en 2026, les élections municipales constituent une occasion importante pour sensibiliser les nouveaux élus aux enjeux du patrimoine mondial ;

Considérant que dans le cadre de cette année électorale, la Mission Val de Loire doit jouer un rôle dans la mobilisation des élus du territoire du Val de Loire Unesco ;

Considérant que la Mission Val de Loire, en partenariat avec l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial, va organiser une rencontre avec les instances nationales et internationales de l'Unesco ;

Considérant que la Mission Val de Loire, en partenariat avec les associations des maires des 4 départements et les services de l'Etat, va organiser des échanges et des ateliers de sensibilisation à la Valeur universelle exceptionnelle des paysages et du patrimoine du Val de Loire ;

Considérant que la Mission Val de Loire a développé une publication consacrée aux paysages et au patrimoine, intitulée *La Garzette*, dont cinq numéros ont déjà été publiés.

En 2026, les sixième et septième numéros seront publiés respectivement en mai et en juin.

Le sixième numéro sera spécifiquement consacré à la sensibilisation des nouvelles équipes municipales et a fait l'objet d'un travail partenarial avec les services de l'Etat

Considérant que la Mission Val de Loire va organiser des Rendez-vous du Val de Loire à la fin de l'année 2026, dédiés principalement aux élus des collectivités ;

Considérant que les principaux objectifs de ces événements sont de :

- Sensibiliser les collectivités à la qualité des paysages et patrimoines du Val de Loire Unesco ;
- Fédérer autour des enjeux de connaissance et de préservation du territoire du Val de Loire Unesco ;
- Partager et transmettre des connaissances sur le patrimoine, l'histoire, les sciences et l'environnement ;
- Proposer et structurer un accompagnement des collectivités pour la bonne prise en compte des critères de l'inscription du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco ;
- Réaliser un support pour mener des ateliers de sensibilisation aux enjeux du Val de Loire Unesco auprès des élus locaux.

Considérant que le calendrier de l'opération couvrira la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Considérant que la Mission Val de Loire programmera en particulier :

- Une visite de l'Unesco en octobre 2026 ;
- Un débat à la Cité de l'architecture et du patrimoine de Chaillot en octobre 2026 ;
- Une série de webinaires au cours du dernier trimestre 2026 ;

- Des Rdv du Val de Loire en décembre 2026.

Après avoir pris connaissance du rapport préparatoire de séance, le Comité Syndical décide, à l'unanimité

- * D'APPROUVER le projet tel qu'il est présenté,
- * D'AUTORISER le Président à signer les conventions afférentes,
- * D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel comme suit :

Le plan de financement Garzettes et accueil des nouvelles équipes municipales 2026 :

Projet garzette et accueil des nouvelles équipes municipales 2026	Montant TTC
	44 000 €
Total des postes de dépenses	44 000 €

Synthèse des financements du projet	Montant TTC
Attribution subvention CPIER (63,64%)	28 000 €
Montant de l'autofinancement (36,36%)	16 000 €
Total	44 000 €

Résultat du vote :

Pour : 6+1

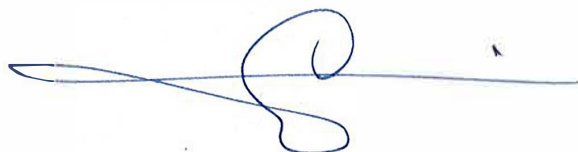
Contre :: 0

Abstention :: 0

Fait à NANTES, le 25 mars 2026

Alexandre THÉBAULT

Président de la Mission Val de Loire
Syndicat Mixte interrégional.



Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que *La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr*